



## Résolution

### Cours des religions – Un atout

Le droit de croire est un droit fondamental. Toute personne a le droit de s'épanouir spirituellement. Le phénomène religieux existe, c'est une réalité anthropologique qu'on ne peut effacer.

Vouloir ôter la religion de l'éducation, c'est méconnaître la nature de l'Homme et de l'éducation elle-même.

#### **Une conception erronée de l'éducation**

L'éducation ne doit pas être confondue avec l'« instruction », qui vise à former un savoir-faire, un métier, une manière d'exercer.

Elle n'est pas non plus un **dressage fait par conditionnement**, sinon l'humanité ne serait qu'une immense et parfaite pouponnière. On y élèverait l'Homme tel un chien.

L'éducation ne peut non plus être réduite à une **programmation numérique**, où l'Homme serait programmé tel un ordinateur.

Elle n'est pas réductible à un **apprentissage, notamment l'apprentissage de la « science »**. Réduire l'éducation à cela, c'est dissoudre l'Homme dans la matière, alors que tant d'éléments de son univers personnel transcendent sa dimension charnelle. Par exemple, une personne chrétienne ou bahaïe dont la foi lui indique que l'amour doit primer dans ses rapports sociaux, dès lors qu'elle applique ce message, sa spiritualité sera « vraie » sans qu'elle puisse être prouvée scientifiquement, matériellement.

La personne peut tout aussi bien s'épanouir dans un univers spirituel.

**L'éducation est une phase fondamentale de la vie humaine, à travers laquelle tout sujet doit être accompagné dans la découverte de sa richesse personnelle.** Outre les contenus scientifiques et intellectuels qu'elle lui apporte – une manière de comprendre « **sa réalité du dehors** », « apprendre des faits » – elle contribue également à la formation d'une personne dans « **sa réalité du dedans** », qui peut être spirituelle, religieuse, sans pour autant pouvoir être exprimée à travers des équations qui se vérifient à l'aide de critères de scientificité.

L'éducation lui inculque également une manière de concevoir son alter ego et de se comporter avec lui. Elle doit pouvoir offrir des réponses au besoin de se situer dans l'espace et dans le temps. Les questions existentielles y ont toute leur place.

### **Les religions font partie de l'éducation**

Ayant vocation à enrichir l'Homme dans sa « réalité du dedans », et sachant que les religions sont susceptibles d'offrir une réponse aux questions existentielles que l'Homme se pose, celles-ci font partie de l'éducation. Elles peuvent être un cadre formateur qui l'aide à se trouver une voie existentielle, un sens à sa vie. A travers le cours de religions, les enfants auront la possibilité d'apprendre à connaître plusieurs voies spirituelles et ils auront le choix de suivre la voie qui leur parle le plus et qui répond le mieux à leurs questions existentielles, qu'elle soit chrétienne, hindoue, musulmane, bahá'í, etc.. Pour ce faire, il faut qu'ils aient la possibilité d'apprendre à les connaître, de se familiariser avec les grandes figures de chaque religion, avec leurs eus et coutumes, leurs pratiques, et c'est ce que permet notamment de faire un cours de religions. Il permettra de leur présenter tous les aspects qui unissent les religions, de leur illustrer leur socle de valeurs communes, et surtout, de mettre en évidence leur dénominateur commun le plus essentiel: l'Homme, l'humanisme.

L'enfant se forme inéluctablement par et dans les collectivités. Outre les collectivités religieuses, la famille et la nation gardent aussi tout leur rôle dans la formation de la personne dans sa « réalité du dedans ». L'éducation n'est pas uniquement l'œuvre de l'école, mais également celle de la famille.

Or, force est de constater que les enfants passent de moins en moins de temps avec leur famille. L'école devient donc de plus en plus prégnante dans leur éducation.

### **Une voie non-religieuse est tout aussi possible**

Mais une voie non-religieuse doit être garantie. C'est ce que peut offrir un cours de valeurs, un « Werteunterricht », ou un cours de morale, qui pourra se limiter à présenter aux enfants des fondements éthiques et moraux sans trop insister sur leur rapport avec la spiritualité.

N'est-ce pas là une voie moderne et libérale, dans la mesure où l'on garantit le libre-choix entre spirituel et "temporel", et où en même temps, la voie spirituelle est présentée dans toutes sa diversité et toute sa richesse?

### **Un cours de religions n'est pas un cours de philosophie**

Les cours de philosophie peuvent-ils remplacer les cours de religions ? La réponse est nuancée. D'abord, quelle philosophie ? La théologie aussi ? La scolastique ?

Un cours de philosophie ne peut remplacer un cours de spiritualité, dans la mesure où les religions se focalisent sur une relation avec le divin, alors que la philosophie, si elle en parle, elle le médite, dans un but tout à fait différent.

### **Un cours de religions, atout à l'ère de la globalisation**

Dans un contexte où les migrations sont de plus en plus diversifiées, non seulement du point de vue de la nationalité, mais également du point de vue religieux, il est important de mettre en place un cadre commun qui permet l'échange interreligieux et de rendre ainsi l'inconnu plus connu. Un cours de religions peut avoir des vertus intégratrices indéniables. Il permet aux enfants de se familiariser avec la diversité.

Le cours des religions est également un atout fondamental à l'ère d'une remontée du phénomène des fondamentalismes religieux. Il permettra de faire pencher vers la modération les enfants éduqués selon des approches religieuses fondamentalistes.

Un cours de religions aura donc toutes les qualités pour renforcer la cohésion sociale dans notre pays. Le Luxembourg se mettrait au diapason du pluralisme qui caractérise notre société. Alors que de plus en plus de migrants dans notre pays ont une religion autre que celle chrétienne, il est important que notre État propose un cadre qui leur apprenne à vivre ensemble. Rendons notre État moderne, adaptons le à la diversité sans pour autant détruire les différences. On n'apprend pas à vivre ensemble en effaçant ce qui nous différencie.

### **La religion, quelque chose de privé ?**

La personne humaine est la même partout, qu'elle se trouve dans l'espace privé ou dans l'espace public. Elle ne dispose pas de bouton « switch off » dès lors qu'elle se trouve en public. Comment définir donc cette frontière sans rendre l'homme schizophrène ?

L'espace public, c'est l'espace dans lequel l'homme doit se concilier avec la diversité, à savoir la diversité religieuse, mais aussi celle avec ceux qui ne croient pas. C'est l'espace où la croyance ou la non-croyance de l'un ne doivent pas empiéter sur la croyance ou la non-croyance de l'autre. Cet espace public ne peut exister en faisant la tabula rasa de toutes les diversités : il doit plutôt les faire vivre ensemble.

### **Non à la privatisation intégrale de l'enseignement**

*Résolution adoptée par le congrès national du CSJ en date du 21 mars 2015*